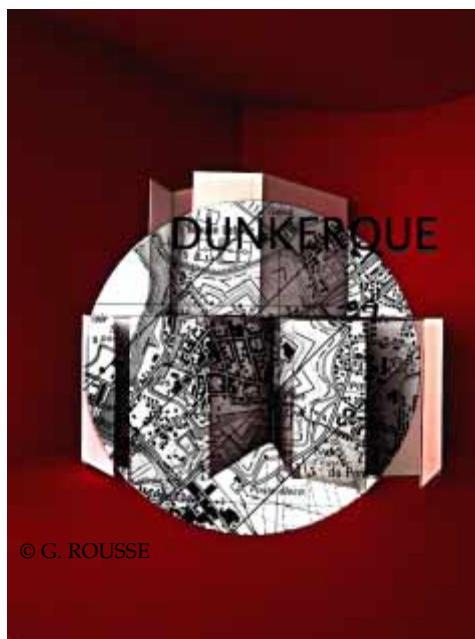


EXPOSITION UNIVERSELLE AICHI 2005 :

LA SAGESSE EST DANS LA NATURE DUNKERQUOISE



L'exposition Universelle d'Aichi au Japon, qui ouvre ses portes le 25 mars, aura pour thème « La sagesse est dans la nature ».

La France a choisi d'y participer sous l'angle du développement durable.

Pour l'illustrer, trois sites français ont été sélectionnés.

Parmi eux, le territoire Dunkerquois, qui communiquera, pendant six mois son modèle original «industrie et développement durable».

Contact Presse

Scherzo : Christine NACRY / Delphine ESLAN

Tel : 33 (0)3 20 89 0 1 2 3

E-mail : contact@scherzo.fr

LE DEVELOPPEMENT DURABLE : UNE PRISE DE CONSCIENCE COLLECTIVE

La notion de développement durable est officiellement et internationalement reconnue depuis 1987.

La dimension collective, la direction à prendre, l'urgence ont consacré cette notion d'un développement qui, selon la définition adoptée, « **répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs** ».

Aujourd'hui, l'on est passé d'un concept à une **référence incontournable**, une **prise de conscience collective**, même s'il reste du chemin à faire et de nombreuses interrogations. Cette multiplicité de questions fera vivre le **Pavillon France à l'Exposition Universelle d'Aichi qui s'est donné pour ambition d'ouvrir les yeux du public.**

Le visiteur donnera lui-même un sens à sa visite, confrontera ses idées à celles qui lui sont présentées. Spectacles, films, forums interactifs contribueront à une prise de conscience autour d'un sentiment d'urgence sur le thème « *le futur a-t-il un avenir ?* ».

Face à des interrogations qui se posent à l'échelle planétaire, « **six îles du réel** » présentent des scénarii dans lesquelles collectivités ou entreprises illustrent concrètement le caractère opérationnel du développement durable.

L'îlot dunkerquois est de ceux-là.

LE TERRITOIRE DUNKERQUOIS : DES VALEURS PARTAGEES

La présence de Dunkerque sur l'Exposition Universelle est légitimée par un engagement de plus de 10 ans des acteurs du territoire dans la voie du développement durable.

Une diversité d'initiatives prises dans les années 90, qui n'ont cessé de se poursuivre depuis cette date, - schéma d'environnement industriel, réseau de surveillance de la qualité de l'air, premières éoliennes, mise en place d'outils tel que le secrétariat pour la prévention des pollutions industrielles - a permis à Dunkerque de recevoir le **Premier Prix Européen des Villes durables dès 1996.**

Progressivement, la notion de développement durable s'est appliquée à l'ensemble des politiques publiques : santé, transport, éducation, eau, énergie, déchets urbains, développement économique, urbanisme, etc.

Bien évidemment, cette évolution s'inscrit dans de nombreuses formes de partenariat public/privé, en témoigne la fédération autour de la collectivité, de l'Université et des organismes de recherche ainsi que des entreprises industrielles d'envergure internationale,

Celles-ci s'associent aux volontés **d'expérimentation et de pérennisation d'actions dans le domaine de l'écologie industrielle** : maîtrise de la consommation d'eau (Arcelor), de l'énergie (Gaz de France), du chauffage urbain, de la réalimentation de la nappe souterraine (Lyonnaise des Eaux).

Afin de favoriser le développement économique, les Entreprises trouvent sur Dunkerque une **réponse adaptée** leur permettant **d'assurer leur développement tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.**

En témoigne le **Pôle de Compétences sur la Dynamique et Sécurité des Process Industriels** né à l'initiative des Industries, de l'Université, de la Recherche et des Institutions.

Mais, il n'est de développement durable sans préoccupation sociale.

L'homme dans la cité est **au cœur des préoccupations** de la Communauté urbaine de Dunkerque et l'évolution de l'agglomération s'appuie sur une démocratie participative, une volonté d'harmonisation, la mise en place dispositifs de formation, etc.

L'ÎLOT DUNKERQUOIS : ILLUSTRATION D'UN DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL RESPECTUEUX DES HOMMES ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'ambition des concepteurs de l'îlot dunkerquois a été de démontrer comment un territoire, une population et des industries se sont adaptés et ont innové ensemble afin d'intégrer concrètement la notion de développement durable dans toutes leurs démarches.

Le dispositif

Cette île a été traitée sous la forme d'un grand jeu de rôle : **le jeu de la concertation**. Trois thèmes y sont proposés au visiteur :

- Le développement local,
- L'industrie, l'homme et l'environnement,
- La ville durable.

Chaque joueur, en fonction du rôle qui lui est donné, devra s'interroger sur les actions à mettre en œuvre pour aller vers un développement qui fera de son territoire, un territoire durable.

Au final, le joueur aura découvert la réalité des expériences locales propres au territoire dunkerquois alliée à la nécessité de mettre en relation les différents acteurs du territoire.

Une démonstration en trois temps

La participation de Dunkerque à l'Exposition Universelle repose sur trois piliers qui symbolisent son engagement dans le développement durable :

- *Partenariat pour le développement local*
- *L'Industrie, l'Homme et l'Environnement*
- *Une ville durable*

⇒ *Partenariat pour le développement local*

La réalité d'une démarche partenariale avec les entreprises locales caractérise le territoire Dunkerquois

Depuis 10 ans, une **démarche collective et concertée** (Communauté Urbaine, Chambre de Commerce et d'Industrie, Port Autonome, Dunkerque Promotion, Entreprises, Associations, ...) s'est instaurée entre les structures publiques et les entreprises privées dans le but d'aménager et de développer le territoire de manière harmonieuse. **Ils concilient activités humaines et protection de la nature.**

Le **Schéma d'Environnement Industriel**, unique en Europe, qui définit les conditions d'accueil et d'extension des industries œuvre dans ce sens. Il traduit la volonté d'intégrer au développement une stratégie d'environnement.

C'est une réalité : tous les acteurs du territoire définissent une stratégie économique socialement et écologiquement responsable. L'harmonie entre les zones de développement urbain et les zones économiques en est un témoignage.

La dynamique commerciale n'est pas en reste avec la **Charte de développement du commerce et de l'artisanat** mise en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque et la Communauté Urbaine de Dunkerque inscrivent le commerce dans cette volonté commune.

Autre exemple : Veolia Environnement, via sa branche Valnor-Onyx et la Communauté Urbaine sont partenaires depuis mi-2004 pour la construction d'un Centre de Valorisation Energétique **qui traitera 86 000 tonnes de déchets ménagers.**

Enfin, **l'association ECOPAL** initiative originale en matière d'écologie industrielle qui rassemble 70 partenaires (entreprises, pouvoirs publics et associations), joue un rôle fédérateur de compétences au service de tous autour d'une même volonté : s'inscrire dans une logique d'optimisation des coûts et gestion des déchets, de préservation de l'environnement et de créations d'emplois.

⇒ *L'Industrie, l'Homme et l'Environnement*

5.400 entreprises industrielles se développent localement en associant le respect de l'Homme et de l'Environnement.

Ce développement industriel s'appuie sur une volonté d'écoute, d'échange et de concertation. Récemment créé, le **Pôle de compétences Dunkerque Technologies** acte le rapprochement Entreprise/ Formation/ Recherche avec un objectif affirmé de fédérer les acteurs du développement industriel autour d'une politique de prévention des risques. Véritable centre de ressources, il agit pour la valorisation des savoir-faire, le développement des compétences en recherche, formation, services, l'émergence d'activités nouvelles, la poursuite du développement industriel et portuaire dans le cadre du développement durable.

D'autres partenariats facilitent l'emploi et la formation de la population locale, la réinsertion professionnelle et favorisent le **progrès social**. Les relations entre les pouvoirs publics et les entreprises sur les questions d'emploi, sont visibles et notamment lors de l'implantation d'entreprises en favorisant la formation et le recrutement de salariés lors de l'implantation d'une entreprise. Ce fut le cas pour Ajinomoto Euro-Aspartame : 100 personnes recrutées lors de son implantation.

Les industries locales intègrent dans leur développement l'**Ecologie Industrielle** qui vise à optimiser l'utilisation d'énergie et de ressources via la coopération inter-entreprises et public/privé. Transferts énergétiques ou encore réutilisation de déchets industriels dans le cycle de production en sont des illustrations. En témoigne le **réseau de chaleur de Dunkerque** de Veolia Environnement qui récupère la chaleur produite par l'Usine Sollac Atlantique, ce qui permet une économie substantielle d'énergie.

La centrale électrique DK6, est un exemple probant de la collaboration inter-entreprises, ici entre **Arcelor** et **Gaz de France**. Elle combine le gaz naturel, combustible propre et la récupération des gaz sidérurgiques excédentaires pour produire de l'électricité sur le site Arcelor. Cette réalisation répond ainsi au double objectif d'utilisation rationnelle de l'énergie et de respect de l'environnement.

La Lyonnaise des Eaux concourt également au développement durable du territoire par sa politique d'économie de la ressource eau : l'existence d'un réseau d'eau industrielle pour les entreprises locales qui, dans leur activité, n'ont pas besoin d'une eau potabilisée en est notamment un exemple. Un suivi social concerté entre les services sociaux des communes, les associations et la Lyonnaise des Eaux permet de limiter les coupures d'eau pour non paiement de facture ; l'emploi de jeunes en contrat de qualification et leur formation aux métiers de l'eau sont autant d'exemples d'actions menées par cette entreprise dans le domaine du progrès social.

⇒ *Une ville durable*

Le transport urbain est un autre élément de cette ambition et le réseau de bus de l'agglomération Dunkerquoise, expression du partenariat entre la Communauté Urbaine de Dunkerque et Veolia Environnement via sa branche Connex, compte aujourd'hui 51 bus **fonctionnant au gaz naturel**.

Leur conception a privilégié l'accessibilité aux personnes handicapées des services spécifiques aux personnes à mobilité réduite.

Un service de «Transport à la demande» pour les salariés a été mis en place sur des zones d'activités de l'agglomération.

Dunkerque, **une ville durable** : en attribuant à Dunkerque le premier prix européen du Développement durable en 1996, le jury mit également à l'honneur une démarche de démocratie locale illustrée notamment par la mise en place de cinq conseils de quartier dotés de réelles compétences.

Forte de projets de développement de l'habitat, la Communauté urbaine a inscrit ses projets dans une démarche constante de dialogues et de concertation. Au cœur des projets de réhabilitation et de construction s'inscrit la cohésion sociale voulue par la CUD.

Un objectif commun anime l'ensemble des acteurs soucieux du développement sur leur territoire : que les habitants vivent dans une ville où l'on veut produire plus propre, plus sûr, plus sain et plus économe.

L'îlot Dunkerquois accueillera les visiteurs dans le pavillon français dès le 25 mars et pendant six mois. Il est mis en scène par l'artiste Georges Rousse, artiste multidisciplinaire qui appréhendera l'espace par un jeu de volumes et de lumières....

A noter, la semaine dunkerquoise dans le pavillon français du 17 au 25 mai....

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, Dunkerque Promotion, le Port Autonome de Dunkerque, Ajinomoto Euro-Aspartame, Arcelor Dunkerque, Gaz de France, la Lyonnaise des Eaux France et Veolia Environnement sont partenaires de la Communauté Urbaine de Dunkerque dans le cadre de l'Exposition Universelle AICHI 2005